

RESEAU ACTU

Le questionnement est le fondement même de l'humain, continuons à poser des questions. Blog généraliste traitant l'actualité du monde et relayant un large éventail de sources.

Le Figaro Premium – Jean-Pierre Robin: «Macron n'a ni stratégie ni méthode pour réformer les finances publiques»

Le Figaro Premium – Jean-Pierre Robin: «Macron n'a ni stratégie ni méthode pour réformer les finances publiques»:

CHRONIQUE – Un catalogue de mesures censées plaire ne tient pas lieu de politique.

«Les perles ne font pas le collier ; c'est le fil», écrivait Gustave Flaubert à sa maîtresse Louise Colet. Ce qui frappe dans les propositions d'Emmanuel Macron en réponse aux «gilets jaunes» est l'absence de fil conducteur. De la suppression de l'ENA à l'indexation sur l'inflation des «petites retraites», en passant par le RIC (référendum d'initiative citoyenne), etc., un inventaire à la Prévert ne saurait faire office de politique. Fussent-elles «concrètes» et «populaires», plébiscitées par la vox populi qui s'est exprimée lors du grand débat, ces mesures catégorielles ont été choisies pour leur «effet waouh», comme disent les communicants dans leur triste langage. On fait mine de «renverser la table», faute de pouvoir la dresser et tenir une discussion sereine avec les partenaires sociaux.

Depuis bientôt deux ans qu'il est arrivé à l'Élysée, le chef de l'État est à la recherche d'une stratégie et d'une méthode pour décongestionner les finances publiques dont tout un chacun s'accorde à dénoncer l'obésité et le matraquage fiscal qui est la rançon. En vain. Au début du quinquennat – juillet 2017 -, Bercy avait choisi l'homéopathie, décrétant en catimini de réduire de 5 euros par mois les APL (aides personnelles au logement). Il en était résulté une bronca des intéressés qui se sont sentis plumés au moment où s'annonçait la suppression de l'ISF.

Puis à l'automne, octobre 2017, Matignon lançait son opération CAP22, dont le sigle (pour Comité action publique) calqué sur la COP21 (la conférence de Paris pour le climat) sentait le gadget à plein nez. Le quarteron d'experts convoqués – économistes, financiers, hauts fonctionnaires, quelques rares élus, aucun syndicaliste – a fini par accoucher neuf mois plus tard, juillet 2018, d'une liste d'économies calibrées à 30 milliards d'euros. Mais l'acte de naissance n'en fut jamais publié. Assouplissement du statut des fonctionnaires, remise en cause de niches fiscales, gains de productivité liés au numérique: ces suggestions fort classiques ont fait craindre à Matignon d'être pieds et poings liés par CAP22. Même s'il a fuité dans la presse, et d'abord au *Figaro*, le rapport a été enterré.

Des coups d'épée dans l'eau

«L'information budgétaire et comptable est très riche en France»

Dans la longue histoire de «la réforme de l'État», le quinquennat Macron est le moins ambitieux à ce stade et totalement à l'arrêt. La cohabitation Jospin-Chirac avait vu naître en 2001 la Lolf, la loi organique relative aux lois de finances, visant à rapprocher la comptabilité publique de celle des entreprises. Le quinquennat Sarkozy (2007-2012) a créé la RGPP (la révision générale des politiques publiques), devenue «modernisation de l'action publique» (MAP) sous Hollande. Ces dispositifs ne constituent certes que des instruments d'évaluation des politiques publiques. Reste que «l'information budgétaire et comptable est très riche en France», reconnaît François Ecalte, l'un des meilleurs connaisseurs du secteur public et qui dirige le site Fipeco. Cette information est d'ailleurs largement utilisée par les think-tanks privés ou publics (iFrap, Fondation Concorde, Institut Montaigne ou France Stratégie). Ainsi nous présentent-ils pratiquement chaque semaine une nouvelle ordonnance miracle d'économies par dizaines de milliards d'euros et à échéance d'un à trois ans. Sans oublier bien sûr la Cour des comptes, dont les rapports sont les plus étayés et de première main, les seuls à mener des enquêtes de terrain.

«Le degré d'ambition assigné aux politiques publiques relève de choix politiques et sociaux»

Ces exercices de dénonciation des gaspillages et des dysfonctionnements, rédigés le plus souvent sur un ton courroucé pour mieux frapper l'opinion, sont des coups d'épée dans l'eau. De même les appels au bon sens – «il faut rendre la dépense publique plus efficace» -, dont l'ex-députée Amélie de Montchalin devenue secrétaire d'État s'était fait une spécialité à la télévision, dénotent une naïveté confondante. Qui serait contre? Tout cela n'est pas à la hauteur des enjeux qui sont exclusivement de nature politique. En clair, quelle société veut-on? Où fixer le curseur dans le partage de la richesse nationale, entre dépenses privées et dépenses publiques? Bref, il s'agit de redéfinir le périmètre de l'État. «Le degré d'ambition assigné aux politiques publiques relève de choix politiques et sociaux», souligne à juste titre France Stratégie dans une note publiée en janvier, *Où réduire le poids de la dépense publique?*. L'ex-commissariat au Plan, qui est rattaché à Matignon, identifie tout d'abord les cinq grands types de dépenses: soit, par importance décroissante, la redistribution entre ménages, la fourniture de services (santé, éducation...), les dépenses régaliennes (armée, justice...), les soutiens à l'économie (aides aux entreprises, entre autres) et enfin la dette publique.